



Communiqué du 7 décembre 2009 concernant la réforme de la formation des enseignants (à la suite de la parution du texte « la réforme de la formation et du recrutement des enseignants » le 13 novembre 2009 par le MENESR)

L'Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Éducation (AECSE) tient à faire part de ses positions actuelles sur la réforme de la formation des maîtres.

Pour assurer une formation professionnelle et universitaire de haut niveau des enseignants français, nous avons exprimé en septembre 2008 plusieurs principes généraux susceptibles de guider la construction de la nouvelle offre de master destinée à former les futurs enseignants, principes que nous rappelons :

- la création de masters nouveaux, élaborés spécialement pour former ces professionnels ;
- la prise en compte des besoins de compétences du métier en lien avec la forte évolution des conditions d'exercice de l'activité enseignante. À cet égard, l'acquisition des savoirs issus des disciplines enseignées à l'école est certes nécessaire à l'exercice d'un enseignement spécifique, mais elle n'est en aucun cas suffisante. L'activité enseignante ne peut plus s'envisager aujourd'hui sans s'adosser aux savoirs issus des sciences humaines et sociales, dont les sciences de l'éducation, sans oublier les enjeux éthiques qui leur sont liés ;
- la nécessité de rendre possibles des évolutions de carrière des enseignants de façon à leur permettre une véritable mobilité au sein ou en dehors du système éducatif et donc la proposition de passerelles et de parcours alternatifs vers un ensemble de métiers de l'éducation et de la formation, en cas d'échec au concours ou de souhait de réorientation des étudiants vers d'autres débouchés professionnels ;
- la nécessité d'envisager la formation universitaire des enseignants comme une formation professionnelle complète s'appuyant sur le référentiel de compétences (Cahier des charges de la formation des maîtres en IUFM, arrêté du 19/12/2006 ; circulaire n° 2007-045 du 28/02/2007), comportant un exercice réel de l'activité professionnelle et un dispositif d'exploitation formative de cette expérience piloté par les établissements universitaires et leurs composantes et accompagnée par des universitaires et des professionnels formés et qualifiés pour le faire ;
- une véritable formation en alternance, progressive sur l'ensemble du cursus (de la pré-professionnalisation en Licence, à la professionnalisation en master) comportant des stages de « pratique accompagnée » des stages en responsabilité susceptibles d'apporter aux futurs enseignants une indispensable expérience des publics et des terrains scolaires et s'appuyant sur l'élaboration d'un mémoire exigeant, destiné à construire une capacité réflexive à l'égard de la pratique, garant de solides capacités d'adaptation, de renouvellement des compétences et d'innovation ;

- une formation d'enseignement supérieur adossée à des structures et à des démarches de recherche portant sur la réalité des situations et des pratiques éducatives, et des processus de construction des apprentissages, la mobilisation de l'ensemble des compétences de recherche et de formation présentes dans l'enseignement supérieur entre sciences de l'éducation et autres disciplines ;
- la construction d'une offre de formation modulaire et déclinée de manière différenciée en fonction des catégories (PE, PLC, PLP, CPE) et des matières d'enseignement ;
- une coordination structurée de l'offre de formation au sein des universités mutualisant et articulant entre elles l'ensemble des ressources nécessaires à la formation des enseignants.

Or, la plupart de ces principes nous semblent avoir été ou abandonnés ou non retenus par les propositions ministérielles en date du 13 Novembre 2009. De ce fait, les enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation s'interrogent à la fois sur le projet réellement poursuivi par le gouvernement et sur la conception qu'il a de la formation des enseignants. L'enseignement est une fonction majeure dans la vie sociale. Son importance n'en est que plus grande dans une société en forte et en rapide évolution.

La manière dont est conduit l'actuel projet de réforme de la formation des enseignants n'est pas à la hauteur de ces défis et de l'éducation dont les citoyens sont en droit de bénéficier dans le cadre d'une politique éducative qui doit assurer l'égalité des chances pour tous.

Comme d'autres instances, notre association s'est trouvée au cours de l'année 2009 associée à des groupes de travail à l'initiative de la CDIUFM et de la CPU. S'est alors instaurée une démarche de réflexion dont sont ressorties des propositions concrètes et constructives.

En ce mois de décembre 2009, nous considérons que cette phase de concertation qui a mobilisé de nombreux professionnels, leur temps, leurs compétences, leur énergie a constitué un leurre. Les récentes positions et déclarations ministérielles manifestent à quel point tout cela a été vain.

La politique de réforme telle qu'elle est menée conduit à désorganiser nos établissements, voire à les paralyser en provoquant des mouvements sociaux de grande ampleur, à plonger dans le désarroi les futurs étudiants et les professionnels des IUFM qui n'ont plus aucun repère pour imaginer ce que sera leur avenir.

En ce mois de décembre 2009, nous, enseignants et chercheurs en Sciences de l'éducation de l'AECSE réprouvons et dénonçons une réforme :

- qui méprise l'importance du métier d'enseignant et par là le droit à l'éducation qui est celui de tout citoyen, qui ignore les savoirs scientifiques sur les pratiques enseignantes et leurs effets, pourtant nombreux dans les recherches en éducation (que dirait-on d'une formation des médecins qui ne s'appuierait pas sur les connaissances scientifiques médicales ?)
- qui néglige la complexité actuelle de l'exercice du métier d'enseignant (en reproduisant des formations disciplinaires, évacuant les registres de compétences du métier autres que la maîtrise des savoirs liés aux disciplines enseignées à l'école alors

même que les lycéens attirent l'attention sur le déficit de formation de leurs enseignants sur des registres autres que la maîtrise des disciplines). (cf. La déclaration commune de la FCPE, de l'UNL, de la FIDL de ce 7 décembre) ;

- qui fait courir aux élèves, aux familles et aux jeunes professionnels le risque majeur de placer dans des classes et en face d'élèves des jeunes enseignants non préparés et qui découvriront, sans filet, les difficultés du métier, sans pouvoir bénéficier du retour sur expérience accompagné qui est pourtant pratiqué depuis de nombreuses années dans la plupart des formations professionnelles en alternance ;

- enfin, qui fait fi des propositions constructives et soucieuses de l'intérêt général formulées par les différents acteurs concernés.

De toute évidence les conditions pour un débat démocratique sur la formation des enseignants ne sont pas réunies. L'analyse des événements de ces 18 derniers mois ne peut qu'inciter à penser que le gouvernement n'a pas fait évoluer son projet initial qu'il poursuit avec constance, sans égard ni pour les avis des experts, ni pour les mouvements sociaux. Il semble donc considérer que les questions éducatives ne sont pas dignes de bénéficier de la consultation de celles et ceux qui les connaissent le mieux.

*Communiqué du conseil d'administration de l'AECSE*